

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2012**

**27 ET 28 SEPTEMBRE**

**N° 2012/O2/059**

**QUESTION DEPOSEE PAR VIVIANE BIANCARELLI  
AU NOM DU GROUPE DES ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS  
DU FRONT DE GAUCHE**

**OBJET : Avenir énergétique de l'île.**

Monsieur le Président,

Le précédent gouvernement a affirmé sa volonté que la Corse puisse être alimentée en gaz naturel. Au regard d'un probable abandon du projet GALSI, EDF a lancé l'étude d'une solution recourant à la mise en œuvre d'une ou de deux plates-formes GNL en mer.

A la suite de cette annonce, l'Assemblée de Corse a voté le principe d'une seule plate-forme au sud de Bastia et d'un raccordement de la région ajaccienne par le gazoduc Cyrenée, actuellement à l'étude par GRT Gaz. Un tel scénario permettrait en effet d'alimenter les futures centrales de Lucciana B et d'Ajaccio ainsi que les distributions publiques de gaz. Dans cette perspective, l'Assemblée a aussi voté le principe d'une alimentation de Lucciana B au fioul léger dès son démarrage et dans l'attente du gaz naturel.

Compte tenu de l'état actuel du parc de production électrique et de la croissance de la consommation, un risque de rupture de l'équilibre offre-demande est possible à court terme. La mise en service de Lucciana B à la date prévue, soit en Août 2013, est dans ces conditions impérative. L'est également, la mise en service (conformément au calendrier) en 2018 de la future centrale d'Ajaccio dont le fonctionnement débutera, dès le démarrage, au gaz. Cela permettrait de sécuriser durablement le système électrique Corse, mais cela suppose que le gaz naturel soit disponible dans l'île dès 2015.

Nous savons que vous êtes toujours en attente d'un rendez-vous avec madame la ministre Batho mais que cette rencontre n'a toujours pas eu lieu malgré vos relances. En conséquence vous n'avez obtenu aucune réponse concernant la validation des différentes hypothèses.

Nous pensons qu'il est temps de réagir sans tarder et d'acter définitivement les moyens qui seront mis en œuvre pour que nous ayons confirmation par le gouvernement, dans les meilleurs délais, de ses intentions sur l'avenir énergétique de la Corse à court et moyen terme.

